



# Nyéléni 2007

Traduction militante:  
original en anglais

## Forum pour la Souveraineté Alimentaire

23-27 février 2007, Sélingué, Mali

### VERS UN PROGRAMME D'ACTION POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

février 2007

**De: Comité de pilotage international (ISC)**

**A: Participants(es)**

*(Ce document est à lire en complément du document programmatique de l'ISC "Objet et Programme du Forum")*

Au Forum Nyéléni 2007, les délégués(es) vont débattre des différentes questions relatives à la souveraineté alimentaire afin d'approfondir notre compréhension collective, renforcer le dialogue entre les différents groupes sectoriels et groupes d'intérêts mais également définir des stratégies communes et un programme d'action.

Afin de canaliser les discussions et organiser les débats, le Comité de pilotage international (ISC) a proposé sept thèmes abordés chacun dans un groupe de travail et à travers la recherche de la réponse à trois questions. Question 1: pour quelle cause nous battons nous ? Question 2: contre quoi nous battons-nous ? Question 3: que pouvons-nous faire ? Les sept thèmes de discussion proposés sont : 1) Politiques commerciales et les marchés locaux; 2) Les savoirs locaux et les technologies; 3) L'accès et le contrôle des ressources naturelles (terre, eau, semences, races d'animaux); 4) Partage des territoires, de la terre, de l'eau, des droits de la pêche, de l'aquaculture et de l'utilisation des forêts; 5) Conflits et catastrophes; 6) Conditions sociales et migrations forcées; 7) Modèles de production et impacts sur les personnes, les moyens de subsistance et l'environnement.

Les groupes de travail thématiques sont le cœur du Forum, où se fera le principal travail.

Ce document veut en premier lieu résumer le cadre actuel de la politique en faveur de la souveraineté alimentaire. Il développe ensuite chacun des trois objectifs principaux du Forum et les résultats attendus de chaque groupe de travail thématique. En annexe se trouvent sept brèves notes d'orientation pour le débat de chaque thème.

#### **Le cadre politique de la Souveraineté Alimentaire**

La souveraineté alimentaire est politique. Après plusieurs années d'élaboration, il a été présenté à un niveau international lors du Sommet Mondial de l'Alimentation, en 1996, par l'organisation "La Via Campesina". Depuis, de nombreux mouvements sociaux, organisations et autres ont adopté ce cadre politique et ont participé à sa description et à l'élaboration de méthodes pour parvenir à ce but. Des nouvelles approches et interrogations sont constamment versées au débat.

La souveraineté alimentaire est un cadre politique qui permet une grande diversité des propositions concrètes, adaptées aux particularités locales et nationales, aux différences culturelles et permet de répondre aux multiples objectifs et besoins des acteurs concernés. Il place les agriculteurs, bergers/pastoralistes, pêcheurs, peuples indigènes et autres producteurs d'aliments ainsi que les

consommateurs au centre des politiques alimentaires et agricoles plutôt qu'entre les mains des exigences du marché et de l'industrie alimentaire. Il défend les intérêts des générations à venir et les inclut dans le processus décisionnel.

La souveraineté alimentaire est un cadre politique alternatif aux politiques néolibérales d'échanges commerciaux mondialisés et de sécurité alimentaire telles que définies par l'industrie alimentaire actuelle et son modèle d'agriculture productiviste. La souveraineté alimentaire propose une stratégie pour résister à et disloquer ces politiques mais aussi des orientations et des modèles pour développer des systèmes durables de production agricole, d'élevage et de pêche.

La souveraineté alimentaire n'est *en soi* pas opposé aux échanges commerciaux mondialisés ou à la sécurité alimentaire. Au contraire, la souveraineté alimentaire permet de garantir une véritable sécurité alimentaire et un commerce équitable, avec une priorité donnée aux marchés, aux producteurs et aux consommateurs locaux. La souveraineté alimentaire défend la notion d'une agriculture paysanne, de pêcheries durables, d'une gestion de l'élevage par les éleveurs et bergers/pastoralistes, le tout dans le respect de pratiques environnementales, sociales et économiques qui préservent l'avenir de manière durable. Ceci en opposition avec les modes de fonctionnement basés sur la concurrence des prix et les pratiques prédatrices tels que pratiqués par les complexes agro-industriels et l'industrie alimentaire. La souveraineté alimentaire offre un cadre de travail pour l'élaboration de politiques commerciales et de modes de production qui défendent le droit des peuples à produire et récolter leur alimentation de manière sûre, saine et écologiquement durable.

La souveraineté alimentaire englobe plusieurs définitions :

- le droit pour des individus, des peuples, des communautés et des pays de définir leurs propres politiques agricoles, de travail, de pêche, alimentaires, de gestion du foncier et de l'eau, adaptées d'un point de vue écologique, social, économique et culturel à leur situation particulière;
- la véritable expression du Droit à l'Alimentation et du droit de produire son alimentation, signifiant que toute personne a le droit d'avoir une alimentation sûre, nourrissante et culturellement adaptée ainsi que le droit à l'accès aux ressources alimentaires afin de lui permettre, à elle et à la société qui l'accueille, de se nourrir et de gagner sa vie ;
- le droit de protéger et de réguler la production et les échanges commerciaux domestiques afin de prévenir le dumping agricole et alimentaire ou les aides alimentaires inutiles qui pèsent sur les marchés locaux;
- le droit d'atteindre le degré voulu d'autosuffisance alimentaire;
- défendre les usages, les droits d'accès et la gestion des ressources naturelles – le foncier, l'eau, les semences, les races d'animaux et d'une manière générale la biodiversité agricole, sans être soumis aux limitations de la législation sur la propriété industrielle et sans avoir à subir les OGM;
- s'appuyer sur et soutenir des méthodes de production et de récolte acceptables d'un point de vue écologique, essentiellement des méthodes de production agro-écologiques et des pêcheries artisanales.

S'ils veulent avoir le contrôle des moyens de production alimentaire, la petite paysannerie, les bergers/pastoralistes, les pêcheurs, les peuples habitant dans les forêts, les peuples indigènes et autres petits producteurs alimentaires doivent pouvoir participer de manière active et véritable à l'élaboration des politiques qui les concernent. Les femmes jouent un rôle majeur dans la production alimentaire, la préservation de la diversité agricole et l'alimentation du foyer. Leur participation active et véritable est particulièrement importante si on veut garantir que les améliorations apportées par les décisions prises et les recherches entreprises répondent à leur besoin et donc à ceux de la communauté dans son ensemble.

## **Discussions au sein des groupes de travail thématiques**

Nyeléni 2007, Forum pour la Souveraineté alimentaire, a trois objectifs. Pour chacun de ces objectifs détaillés ici, vous trouverez une description du contexte dans lequel s'insère ce débat au sein de chaque groupe de travail thématique. Vous y trouverez également les différentes questions destinées à cadrer les débats et permettre d'aboutir à un programme d'action concret.

*(Pour en savoir plus, consultez le document programmatique de l'ISC "Objet et Programme du Forum").*

Vous trouverez, en annexe, pour chaque thème, une brève note d'introduction au débat.

### **Approfondir la souveraineté alimentaire.**

**Objectif 1:** *"approfondir notre compréhension ainsi que la signification de la "souveraineté alimentaire": qu'est ce que la souveraineté alimentaire signifie pour nous, quel type de production et de consommation alimentaire défendons nous ?"*

Pour l'instant il existe plusieurs définitions légèrement divergentes de la souveraineté alimentaire employées par les différents mouvements et organisations. Les avis divergent également sur ce qui caractérise des politiques de souveraineté alimentaire. Il est donc nécessaire que nous discutions la souveraineté alimentaire et approfondissions notre compréhension mutuelle de ce que signifie la souveraineté alimentaire. Il est également important de développer plus en avant le cadre de travail sur la sécurité alimentaire, de débattre des enjeux en cours, des principes, des conséquences concrètes pour les différents secteurs et comment surmonter d'éventuels conflits, etc.

Le Comité de Pilotage est conscient que la souveraineté alimentaire regroupe une vaste diversité d'initiatives locales concrètes et de politiques adaptées aux situations locales et nationales, aux particularités culturelles et aux aspirations et besoins particuliers des différents peuples. Néanmoins, par delà toute cette diversité, les concepts communs et les principes fondamentaux doivent être clairs. La souveraineté alimentaire place les agriculteurs, bergers/pastoralistes, pêcheurs, peuples indigènes et autres producteurs d'aliments ainsi que les consommateurs au centre des politiques alimentaires et agricoles plutôt qu'entre les mains des exigences du marché et de l'industrie alimentaire. Nous devons donc parvenir à une souveraineté alimentaire DES PEUPLES. La souveraineté alimentaire définit également le modèle de production et de consommation alimentaire que nous défendons. Le dumping de produits agricoles et les "avancées" technologiques, telles que la technologie Terminator et les OGM, sont des exemples de développements incompatibles avec la souveraineté alimentaire, étant donné leur important impact négatif sur la vie des communautés, l'environnement et le modèle de production et de consommation alimentaire que nous défendons.

Malheureusement la souveraineté alimentaire est récupéré par le système néolibéral dominant et par certains de ses acteurs, tel que le Président français Jacques Chirac. Ils redéfinissent la souveraineté alimentaire pour servir leurs intérêts. Par exemple, ils évoquent la nécessaire souveraineté alimentaire pour les pays du monde mais ils se gardent bien de critiquer les politiques de dumping agricole pratiquées par leur propre pays. Par ailleurs le terme même de "souveraineté" n'est pas perçu de la même manière selon les pays. S'il est positivement accueilli dans certains pays, dans d'autres il est associé à des mouvements passésistes et nationalistes. Certains considèrent néanmoins que la souveraineté alimentaire est un fondamental politique qui doit être respecté par la communauté internationale vis à vis des Etats.

Pour le Comité de Pilotage, la souveraineté alimentaire doit être défini et précisé par les mouvements sociaux. La souveraineté alimentaire est un "véhicule", une plateforme pour porter notre projet politique, nos stratégies et actions pour changer nos modes de production alimentaire et nos modes de consommation à tous les niveaux.

La Souveraineté alimentaire est attaquée de toutes parts, les agents du modèle néolibéral dominant veulent capturer et détruire notre modèle de production et de consommation afin de s'accaparer les ressources naturelles et prendre le contrôle des systèmes de production et distribution alimentaire. Nous devons clairement définir contre qui nous luttons, qui sont nos ennemis communs et à quel endroit nous devons appliquer une pression commune.

### **Renforcer le dialogue parmi les groupes sectoriels**

**Objectif 2:** *"renforcer le dialogue et contribuer à la création d'alliances entre les différents secteurs et groupes d'intérêt; tendre vers une meilleure compréhension mutuelle de leurs analyses, objectifs et stratégies".*

Pour l'instant les organisations et mouvements dans les différents secteurs (agriculteurs/petite paysannerie, pêcheurs, peuples indigènes, bergers/pastoralistes, consommateurs/mouvements urbains, travailleurs) travaillent ensemble à tous les niveaux. Cette collaboration se renforce de jour en jour mais doit néanmoins être soutenue et développée. Le Forum nous est une opportunité majeure de créer un espace de dialogue entre les groupes sectoriel et de renforcer les échanges et les collaborations au delà de Nyéléni. Les groupes sectoriels et les organisations pourront, en se rencontrant, avoir une meilleure compréhension des objectifs et stratégies de leurs partenaires, apporter leur assistance et soutien aux luttes des autres et définir conjointement des priorités stratégiques et des programmes d'action commune.

Il est d'une importance vitale que se mettent en place des discussions entre les différents secteurs concernant les conflits d'intérêts inévitables entre les activités de chaque groupe, par exemple entre la petite paysannerie et les éleveurs/bergers/pastoralistes ou les peuples indigènes. Nous devons trouver des mécanismes pour analyser ces conflits et trouver des moyens de les résoudre ou les prendre en compte de manière équitable dans notre lutte commune. Pour cela nous pouvons tirer des enseignements des nombreuses expériences qui existent au niveau national. L'un des groupes de travail thématiques se consacrera tout particulièrement à approfondir cette question mais tous les groupes de travail l'aborderont d'une manière ou d'une autre, étant donné que chaque groupe comprendra des délégués des différents groupes sectoriels.

### **Définir des stratégies et un programme d'action commune**

**Objectif 3:** *"d'établir des stratégies communes, des programmes d'action communs et de renforcer nos engagements pris en commun dans la lutte pour la souveraineté alimentaire."*

Nous devons trouver des moyens pour augmenter notre pression sur le modèle néolibéral dominant afin de le faire reculer. Ceci permettrait de susciter des changements désespérément attendus. En conséquence nous devons élaborer CONJOINTEMENT des engagements politiques clairs dans nos stratégies et nos luttes qui seront menées sous la responsabilité commune de tous les groupes sectoriels. Nous devons définir de véritables priorités communes, des priorités qui sont reconnues comme telles par TOUS les secteurs, plutôt que de se contenter de faire une liste dans laquelle chaque secteur, région ou organisation vient piocher les priorités qui lui conviennent. Cela présuppose un débat intense entre les différents secteurs et au sein de chaque groupe sectoriel ainsi qu'une analyse approfondie du contexte actuel. Afin de pouvoir décider de cibles COMMUNES sur laquelle nous ferons peser notre énergie COMMUNE, nous devons tomber d'accord sur des priorités communes, définies par tous les groupes sectoriels.

### **Sept groupes de travail thématiques**

Ces sept thèmes ont été retenus par le Comité de Pilotage car ils recouvrent certaines des questions les plus importantes en rapport avec la souveraineté alimentaire et qui ont été soulevés par les différents groupes sectoriels et groupes d'intérêts (environnement, femmes et jeunes). Au sein de chacun de ces

thèmes, le Comité de Pilotage propose que les délégués concentrent leurs discussions sur un certain nombre de points cruciaux et qui permettront de dégager des priorités d'action.

Chaque groupe de travail débattera de sa thématique dans le cadre posé par ces points cruciaux (cf. annexe) sans négliger les questions générales qui influencent l'ensemble :

- souveraineté alimentaire
- genre
- jeunes
- environnement

Chaque groupe de travail thématique recherchera également des manières concrètes pour renforcer la participation des différents secteurs dans le processus d'élaboration des politiques alimentaires, afin de leur permettre d'avoir la maîtrise de l'alimentation, l'agriculture, systèmes d'élevage et de pêche, politiques de recherche scientifique et les orientations qui cadrent ces recherches.

Nous proposons que chaque groupe de travail structure ses débats afin de répondre à ces trois questions :

- Question 1: **Que défendons-nous ?** Qu'est ce que la souveraineté alimentaire signifie pour nous ? Quels sont nos points communs ? Que défendons-nous ? Que faisons-nous pour le défendre ? Mettre l'accent sur la souveraineté alimentaire au niveau local.
- Question 2: **Contre quoi nous battons-nous ?** Qu'est ce qui nous empêche de parvenir à la Souveraineté Alimentaire? Quels sont les obstacles ? Quel est l'impact des politiques néolibérales (tant au niveau local qu'au niveau international) ? En interne, quelles sont les sources potentielles de tensions entre nous, quels sont nos conflits d'intérêts respectifs et comment pouvons-nous les surmonter ?
- Question 3: **Que pouvons-nous faire ?** Comment se définit notre lutte commune ? Comment renforcer nos mouvements à tous les niveaux (du local à l'international) ? Comment renforcer notre résistance ? Comment améliorer notre collaboration ?

Chaque groupe de travail conclura ses débats en proposant :

- **Un objectif prioritaire pour les futures actions, campagnes etc.**
- **Un objectif prioritaire pour renforcer le dialogue entre les mouvements ainsi que les mouvements eux-mêmes.**

Le document en **annexe** contient les notes d'orientation pour le débat de chaque thème :

- 1) Les politiques commerciales et les marchés locaux;
- 2) Les savoirs locaux et les technologies;
- 3) L'accès et le contrôle des ressources naturelles (terre, eau, semences, races d'animaux);
- 4) Partage des territoires, de la terre, de l'eau, des droits de la pêche, de l'aquaculture et de l'utilisation des forêts;
- 5) Conflits et catastrophes;
- 6) Conditions sociales et migrations forcées;
- 7) Modèles de production et impacts sur les personnes, les moyens de subsistance et l'environnement

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## Politiques commerciales et les marchés locaux

ANNEXE

*La souveraineté alimentaire est définie comme étant le droit des peuples à définir leurs propres politiques alimentaires et agricoles; de protéger et réguler leur production agricole domestique ainsi que sa commercialisation afin d'atteindre des objectifs de développement durable; de décider eux même du degré d'autosuffisance alimentaire qu'ils veulent atteindre; de limiter le dumping de matières agricoles sur leurs marchés ainsi que la priorité des communautés locales de pêcheurs dans la gestion et l'accès aux ressources halieutiques. La souveraineté alimentaire ne nie pas le commerce, mais il promeut des pratiques et politiques commerciales favorables aux peuples et au service d'une production alimentaire sûre, saine et écologiquement durable.*

### **CONTEXTE**

A ce jour, le commerce international s'appuie sur des systèmes de production non durables et est contrôlé par les multinationales. Ces dernières utilisent leur puissance pour accaparer des systèmes alimentaires locaux (et nationaux), forçant ainsi les populations à acheter des aliments sous leur contrôle. A travers des mécanismes comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ou des accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux, les multinationales établissent, contrôlent et tirent profit de marchés mondialisés pour les produits alimentaires et les ressources agricoles. Ces marchés mondialisés détruisent les économies locales et empêchent les producteurs de vivre de leur travail. De plus ils interdisent aux populations de bénéficier d'une nourriture en quantité suffisante, sûre et saine, produite selon des méthodes écologiquement durables.

Pour atteindre la souveraineté alimentaire, le commerce international des produits alimentaires doit être limité, sa gestion ne doit plus être du ressort de l'OMC mais doit être rendue au contrôle démocratique des producteurs et consommateurs.

Des nouveaux systèmes de gouvernance doivent permettre de stopper les impacts négatifs du commerce international, comme par exemple le dumping, et de redonner la priorité aux marchés locaux.

Toutes ces questions de mondialisation du commerce alimentaire ne peuvent être abordées indépendamment des questions concernant les savoirs, les contrôle, la gestion et l'accès des ressources naturelles, les semences, la terre, l'eau et la biodiversité - tous étant directement concernés par les accords de libre échange, l'OMC, les accords de partenariat économique, les accords commerciaux bilatéraux etc. - ne serais-ce qu'à travers les questions d'investissements et de propriété intellectuelle/industrielle par exemple. Mais ces aspects sont déjà abordés, sous des angles spécifiques, par d'autres ateliers thématiques.

### **Pour quelle cause nous battons nous ?**

Raccourcir le lien commercial entre producteurs et consommateurs et sortir l'agriculture du champ de compétences de l'OMC.

Le fait de raccourcir le lien entre les producteurs et les consommateurs facilite la prise de conscience par le consommateur de la manière dont le système de production est organisé et réduit les kilomètres alimentaires.

Il permet aussi à la petite paysannerie / aux fermiers, aux éleveurs et aux pêcheurs de reprendre le contrôle de leurs marchés locaux, stimule la création de coopératives locales, d'initiatives du genre AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) etc.

Ce processus nécessite la mise en place de politiques en faveur de la commercialisation locale des produits alimentaires et la mise en place de mécanismes de stabilisation des marchés locaux, afin de permettre à la petite paysannerie, aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux éleveurs et bergers, aux peuples indigènes et à d'autres petits producteurs alimentaires de gagner leur vie en vendant leur production sur le marché local et national.

## ***GROUPE DE TRAVAIL THEMATIQUE 1 – NOTE D'ORIENTATION POUR LE DÉBAT***

Nous luttons également pour un changement radical dans les règles qui gouvernent les questions d'alimentation et d'agriculture au niveau international. Nous voulons que ces questions ne soient plus de la compétence de l'OMC et nous remettons en question les accords commerciaux bilatéraux et régionaux qui s'appuient sur une approche néolibérale du développement en réduisant les agriculteurs, les pêcheurs, l'alimentation et l'agriculture à de simples marchandises. Le modèle libre-échangiste néolibéral est incompatible avec la souveraineté alimentaire.

### ***Questions:***

- Quelles sont les expériences ou les exemples d'amélioration, de gestion ou de régénération de marchés locaux qui peuvent être mis en commun entre les mouvements pour renforcer nos luttes ? Pouvons-nous clairement définir des critères ou des principes régissant le type de commerce auquel nous voulons donner la priorité ?
- La souveraineté alimentaire ne concerne-t-elle que les pays en voie de développement ? Certains dans nos mouvements affirment que les pays riches ne devraient pas être autorisés à protéger et subventionner leur production alimentaire locale, même s'ils ne détruisent pas d'autres marchés par des pratiques de dumping agricole. Ils estiment que les pays riches devraient ouvrir leurs marchés aux importations des pays en voie de développement même si ces importations nuisent aux petits producteurs des pays riches. Êtes-vous d'accord avec cette analyse ou la rejetez-vous ? Expliquez pourquoi.
- D'autres dans notre mouvement considèrent qu'il ne s'agit pas d'un conflit d'échanges commerciaux Nord-Sud mais d'un conflit entre des systèmes alimentaires et des modes de distribution agricole divergents. L'un est basé sur une agriculture industrialisée, gérée par les multinationales et qui considère les aliments comme de simples marchandises. L'autre est centré sur des petites exploitations familiales/ agriculture paysanne, bergers, pêcheries artisanales et autres exploitations à taille humaine destinées en premier lieu à la consommation locale. Êtes-vous d'accord avec cette analyse ?

### ***Quel type de régulation du commerce voulons-nous ?***

La souveraineté alimentaire ne se définit pas par un ensemble fixe de règles régissant le commerce. Il ouvre un espace de possibilités pour différents types de règles commerciales. Néanmoins, existe-t-il, sur la base de la souveraineté alimentaire, un socle commun de règles en matière d'échanges commerciaux que nous pouvons définir ? Êtes-vous d'accord avec les propositions ci-dessous ? Que voudriez-vous ajouter / retirer ?

### ***Questions:***

- Chaque pays a le droit et l'obligation d'orienter sa production alimentaire de manière à répondre en priorité aux besoins de la consommation locale.
- Chaque pays, tant au Nord qu'au Sud, a le droit de décider du niveau et du type de protection, de soutien et de régulation de la production alimentaire et des importations de produits alimentaires pour son marché intérieur, tant que cette politique n'engendre pas des pratiques de dumping agricole ou alimentaire sur d'autres marchés.
- Les accords internationaux sur les produits alimentaires, l'agriculture et la pêche qui ont un impact négatif sur la production domestique et la consommation locale doivent être attaqués et amendés. Par exemple, l'agriculture ne devrait plus être un domaine de compétence de l'OMC.
- Toute forme de subvention directe ou indirecte à l'exportation de produits alimentaires et toute autre forme de dumping doit cesser.
- Le pays en voie de développement doit avoir le droit de soutenir les exportations de productions de la petite paysannerie ou d'agriculteurs pauvres si cela leur permet d'améliorer leurs conditions de vie, à condition que cela n'ait pas d'impact négatif sur les moyens de subsistance de leurs homologues dans le pays importateur.
- Il faut développer des accords de production permettant une gestion internationale des approvisionnements et un contrôle des prix afin de limiter la surproduction et garantir aux



## **GRUPE DE TRAVAIL THEMATIQUE 1 – NOTE D'ORIENTATION POUR LE DÉBAT**

agriculteurs, pêcheurs, bergers et autres petits producteurs des prix équitables et soutenables qui leur permettent de récupérer le coût d'une production alimentaire qui soit durable tant d'un point de vue social qu'environnemental.

- Le commerce équitable et autres initiatives, qui permettent aux producteurs d'obtenir de meilleurs prix et rapprochent les producteurs et les consommateurs (marchés locaux), doivent être soutenus.
- Les règles gouvernant le commerce international doivent être flexibles et diversifiées afin de répondre aux différents besoins sociaux, culturels et économiques en matière de développement. Le concept de solution standard "adaptée à toutes les situations" doit être éliminé.

### **Contre quoi nous battons nous ?**

La domination des multinationales sur le commerce international. Les gouvernements nationaux et les blocs régionaux, notamment l'Union européenne et les Etats-Unis et la zone ALENA sont influencés, quand il s'agit de négocier des politiques commerciales, par les intérêts des multinationales et des lobbies industriels. L'action de ces lobbies devient clairement visible dans les différentes instances de négociation de ces politiques : l'OMC, les accords de libre-échange, la politique agricole commune, la politique agricole des Etats-Unis ainsi que les pratiques des multinationales comme le dumping, la prise de contrôle des marchés, l'imposition de systèmes verticaux de production et de distribution, etc.

### **Question:**

- Etant donné le contexte actuel du commerce international, sur quels points précis devons nous faire porter nos efforts ? Quels sont les forces que nous affrontons ? S'agit-il d'entreprises particulières ou de gouvernements bien précis ? Quelle importance devons-nous accorder à l'OMC, aux accords commerciaux bilatéraux et régionaux ainsi qu'aux autres instances de négociation au niveau international et régional ?

### **Que pouvons-nous faire ?**

Dans le domaine du commerce international, les "champs de bataille" sont nombreux. Il y a bien sûr l'OMC, mais aussi les accords bilatéraux et régionaux, les politiques gouvernementales, les grands groupes multinationaux, les changements dans les modes de consommation, etc.

### **Questions:**

- Si nous voulons arrêter les ravages provoqués par les tendances actuelles dans le commerce international des produits alimentaires, quelle doit être notre priorité d'action ? Est-ce la lutte contre le dumping agricole et les pays et entreprises qui le pratiquent, en association avec des luttes menées au niveau local, dans chaque pays, pour le contrôle des importations ?
- Quelles seront les conséquences de notre exigence d'un retour vers des marchés répondant à la demande locale en termes de profits durables et de marche vers la souveraineté alimentaire ?
- Que faut-il faire pour renforcer nos initiatives et nos mouvements dans ce domaine ?

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## **Souveraineté alimentaire, les savoirs locaux et les technologies**

### **CONTEXTE**

Il y a encore quelques temps, les savoirs relatifs aux modes de production ou de récolte des aliments relevaient du domaine des communautés rurales. Pendant des générations, les communautés ont construit une base solide, favorisant la biodiversité agricole, des méthodes de pêche, des technologies et des savoirs efficaces, adaptés aux conditions de leur environnement local, à leurs besoins socio-économiques et à leurs intérêts culturels. Les innovations étaient introduites et les technologies étaient développées par et pour les communautés locales.

Les deux processus représentés par la colonisation et l'industrialisation ont ébranlé nombre de ces bases. La recherche agricole a été déracinée des fermes pour être déplacée vers des instituts et des laboratoires lointains, dirigés par des scientifiques occidentaux. Les techniques de pêche locales ont été supplantées par des usines flottantes. Les populations indigènes ont vu leurs territoires et leurs moyens de subsistance envahis par des colons, des plantations et des industries minières. Dans l'agriculture, la « révolution verte » a été l'exemple le plus dramatique de cette poussée vers l'industrialisation de l'agriculture, basée sur l'utilisation intensive de produits chimiques et l'élimination d'une large mosaïque de systèmes de production locaux, basés sur la diversité. De la même manière, les intérêts des grands groupes menacent les droits des éleveurs à utiliser et développer leurs propres effectifs de reproduction, tandis qu'une « révolution bleue » est imposée dans le secteur de la pêche, promouvant l'aquaculture industrielle et les méthodes de pêche destructrices.

### **Pour quoi nous battons-nous ?**

Malgré l'assaut du modèle technologique occidental, la plupart des produits alimentaires mondiaux continue à être produite ou récoltée par les communautés locales, à l'aide des savoirs, des technologies et de ressources disponibles localement. Pour de nombreuses personnes, un élément-clé de la souveraineté alimentaire est la promotion et le développement approfondis de ces technologies et de ces savoirs locaux, ainsi que le renforcement du contrôle local de ces derniers. Partout dans le monde, les individus protègent et réintègrent les savoirs autochtones à leurs systèmes de subsistance. Les cultures et les semences autochtones, beaucoup plus adaptées aux conditions de croissance locales, sont échangées et favorisées. Les méthodes de production agroécologiques sont reconnues comme étant beaucoup plus productives et durables que l'agriculture industrielle. Il en va de même pour les techniques de pêche des populations indigènes, l'élevage local et les techniques locales de gestion de l'agroforesterie. Lutter pour la souveraineté alimentaire signifie considérer ces savoirs et ces systèmes de production autochtones comme un élément central du renforcement des systèmes alimentaires locaux, en les plaçant sous le contrôle des communautés locales.

### **Questions :**

Tous les savoirs développés au niveau local sont-ils bons ? Comment peuvent-ils être améliorés ? De quelle manière pouvons-nous renforcer leur utilisation ? Comment pouvons-nous contribuer à ce qu'ils s'adaptent aux environnements changeants (ex : réchauffement climatique) ?

Mise en danger des savoirs autochtones : comment ces savoirs peuvent-ils être ravivés et protégés ?

Quelles les initiatives existent à l'heure actuelle pour protéger et développer les technologies et les savoirs locaux, ainsi que le contrôle de ces derniers ? Comment peuvent-ils être renforcés ?

Comment les technologies et les savoirs locaux, ainsi que le contrôle de ces derniers peuvent-ils être protégés à l'échelle régionale et internationale ? Quelles sont les entraves à cet effort ?

### **Contre quoi nous battons-nous ?**

La souveraineté alimentaire ne peut pas être garantie dans le contexte d'une technologie industrielle contrôlée par des multinationales. La technologie industrielle vise la production à grande échelle ; elle est orientée vers la transformation des produits alimentaires et le commerce international ; elle produit

souvent de la « junk food », de mauvaise qualité, et elle anéantit les petits producteurs et l'environnement. L'exemple le plus récent et le plus extrême d'une technologie non viable et contrôlée par les grands groupes est l'introduction du génie génétique dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, imposée aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux bergers, tout comme aux consommateurs. En outre, on assiste à l'émergence de nouvelles technologies, comme les hormones animales, l'aquaculture et la radioconservation des aliments, visant à permettre le traitement industriel des aliments et à faciliter leur transport. Certaines cultures sont destinées à alimenter les pays en voie d'industrialisation en carburants, plutôt que pour nourrir les populations et combattre la famine. Ces technologies industrielles parviennent aux quatre coins du monde par le biais d'accords de libre échange en vertu desquels toute réglementation de la technologie dans l'intérêt public est considérée comme une entrave au libre échange d'une part, et qui protègent les technologies et les savoirs via des régimes de propriété intellectuelle tout acquis aux grands groupes, d'autre part. De plus, les programmes d'aide au développement deviennent de plus en plus dépendants de l'acceptation de ces technologies. Dans un même temps, les consommateurs ne produisant pas leurs propres aliments ne sont pas informés que ces derniers ont été développés ou contaminés par ces technologies.

### **Questions :**

- La science et la technologie occidentales, de plus en plus dominées par les intérêts des grands groupes, ont-elles un rôle à jouer dans le cadre de la souveraineté alimentaire ? Si oui : de quelle manière ? Comment leurs éléments positifs peuvent-ils aider à promouvoir la souveraineté alimentaire ? Si non : pour quelles raisons ? Comment pouvons-nous remédier à leurs effets négatifs ?

### **Que pouvons-nous faire ?**

Nyeléni 2007 représente une opportunité de continuer à développer des campagnes régionales, nationales et internationales visant à renforcer le contrôle et les savoirs locaux, tout en combattant l'invasion des technologies nuisibles. De nombreuses actions et stratégies sont possibles pour contrecarrer les technologies néfastes et pour promouvoir les savoirs locaux.

### **Questions :**

- Il existe, à niveau local et régional, de nombreuses initiatives et de nombreux réseaux permettant d'utiliser et d'échanger les semences locales, les informations relatives aux systèmes des savoirs locaux, etc., afin de reconquérir le contrôle local. De quelle manière pouvons-nous encourager de manière plus prononcée ce genre d'initiatives, comment pouvons-nous les renforcer à l'échelon local et les soutenir sur la scène internationale ?
- De nombreuses similarités existent dans la révolution « verte », la révolution « bleue » et la révolution de l'élevage imposées par les grands groupes, et des stratégies conjointes visant à les combattre pourraient être étudiées par les acteurs impliqués dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. Comment cela peut-il être mis en œuvre ?
- De quelle manière pouvons-nous consolider les alliances entre les différents secteurs afin de lutter contre les technologies nuisibles telles que les plantations industrielles, l'élevage intensif du bétail, le génie génétique et les brevets sur la vie ?
- Quel type de campagnes internationales s'adressant à des institutions, des fondations et des compagnies spécifiques promouvant des technologies nuisibles peut être développé ?

## **L'accès et le contrôle des ressources naturelles : vers la souveraineté alimentaire<sup>1</sup>**

### **CONTEXTE**

La souveraineté alimentaire tire son origine des vies et des combats menés par les paysans et les petits agriculteurs, les pêcheurs, les bergers, les populations indigènes et autres petits travailleurs et producteurs agricoles. Elle se concrétise par la façon dont la nourriture est produite, stockée, partagée, consommée et échangée. Ce concept est fondé autour de l'accès, du contrôle et de la régie des ressources naturelles dont les fermiers, les bergers, les pêcheurs et les communautés indigènes dépendent pour se nourrir et pour gagner leur vie, par exemple la terre, les forêts, l'eau, les semences, les d'animaux, les espèces de poissons. Durant des générations, les communautés locales ont préservé la richesse et la diversité de ces ressources en adoptant une agriculture et des méthodes d'élevage, de pastoralisme et de pêche durables et favorisant la biodiversité, en préservant et en affinant de nombreuses variétés de semences, de bétail et en élargissant la biodiversité agricole, tout en protégeant leurs terres, leurs territoires, leurs forêts et leurs ressources en eaux contre les usages abusifs, l'épuisement et la pollution. Les paysans, les bergers, les pêcheurs et les populations indigènes sont des innovateurs, des éleveurs et de véritables conservateurs, qui font appel à une large gamme de ressources naturelles, qui se prêtent à des expériences pour essayer d'adapter les espèces animales et les espèces de plantes à leurs conditions de production naturelles, et qui construisent une richesse sans pareil des savoirs collectifs portant sur leur biodiversité agricole, leurs terres, leur eau et la gestion de leurs ressources, afin que celles-ci puissent être utilisées par d'autres communautés et par les générations futures. La biodiversité agricole et le savoir indigène sont intrinsèquement liés dans la mesure où les détenteurs du savoir indigène et communautaire sont également les utilisateurs et les garants de cette diversité, et qu'ils ont besoin de contrôler la terre, les territoires, l'eau et les ressources aquatiques afin de pouvoir les utiliser de manière productive.

Par opposition aux friches que laissent l'agriculture, l'aquaculture et la production de bétail industrielles, dominées par les exportations, les paysages destinés à la production communautaire sont caractérisés par une large biodiversité. Ils réduisent la dégradation de la terre et de l'environnement, préservent les précieux écosystèmes, les nombreuses espèces sauvages et cultivées, les ressources génétiques en matière de pêche et des races d'animaux, et les espaces ouverts ainsi que le manteau forestier, primordiaux pour la conservation des lignes de partage des eaux et des ressources hydrologiques. Tous ces éléments sont essentiels afin de garantir une véritable sécurité alimentaire pour l'humanité : c'est cela la souveraineté alimentaire.

L'accès et le contrôle de l'utilisation de ces ressources naturelles constituent un problème complexe, étroitement lié à plusieurs facteurs déterminants pour la souveraineté alimentaire. Ils impliquent de pouvoir contrôler l'accès physique sécurisé aux ressources, ainsi que l'organisation de la production, de

---

<sup>1</sup> De nombreux termes sont utilisés dans cet article, qui ont des significations différentes pouvant faire l'objet de discussions lorsqu'ils sont employés dans des contextes différents. Parmi ces termes, il convient de citer « accès et contrôle », « droits », « régie », « ressources naturelles ». Dans cet article, nous décrivons un système dans lequel les personnes qui cultivent ou récoltent des produits agricoles doivent être en mesure d'utiliser le territoire, la terre et l'eau dont elles ont besoin pour assurer leur production ; ou les étangs, les rivières, les lacs et les zones de pêche côtières dont elles ont besoin pour pêcher ; ou les steppes, les savanes et autres pâturages dont elles ont besoin pour élever leurs animaux ; ou les semences qu'elles ont conservées, fait pousser et affinées afin qu'elles soient en adéquation avec leurs climats et leurs terrains ; ou être en mesure d'utiliser la riche biodiversité agricole qu'elles ont mise au point, qui ne produit pas uniquement de la nourriture, mais qui entretient également cette production (pollinisation, fertilisation du sol, lutte contre les parasites) et joue d'autres rôles dans l'écosystème, comme la fourniture d'un air sain, d'une eau pure et de paysages vierges. Voilà pourquoi le cadre de la politique de la souveraineté alimentaire exige que ce soient les producteurs locaux qui puissent décider, et disposer du droit effectif de décider ce qui doit être utilisé, comment cela doit être utilisé et que ce soient eux, et non les grands groupes et les gouvernements, qui aient le droit de les utiliser en priorité. C'est dans ce sens que nous employons les termes accès, contrôle, droits, régie, gouvernance et ressources naturelles.

la récolte du fourrage, du stockage et des échanges. Les communautés qui occupent les mêmes zones locales ont souvent mis en place des règles bien structurées concernant le moment et la manière de cultiver la terre, de recueillir les produits forestiers et de pêcher dans les zones aquatiques. Elles ont également instauré des règles relatives au partage, à l'échange et à la vente de leurs récoltes et de leur production, et des systèmes de résolution des conflits qui pourraient survenir à propos de l'utilisation des ressources naturelles. Les semences conservées à la ferme sont les piliers de la plupart des producteurs agricoles du monde entier, tout comme les espèces de bétail locales le sont pour les bergers. Pour les populations indigènes, le territoire constitue la base de l'organisation sociale et économique et de l'identification culturelle, et il est considéré comme un élément faisant partie d'un territoire plus étendu, incluant non seulement la fonction de production de la terre, mais également l'environnement naturel, l'eau, les forêts, les minéraux souterrains, l'atmosphère et d'autres ressources de production. Pour les pêcheurs, le contrôle de l'utilisation des zones de pêche artisanale, des plages et des activités terrestres qui permettent de limiter les incidences liées aux écoulements nocifs résultant de l'utilisation des terres, est essentiel.

Le modèle de développement dominant empiète sur l'accès et le contrôle des communautés locales aux ressources dont elles dépendent pour survivre, et il démantèle les systèmes locaux de régulation, de gouvernance et de production des ressources. La terre, les forêts, l'eau, les plantes, les animaux et les autres ressources génétiques se transforment de plus en plus en biens commercialisés et privatisés. L'État, les grands groupes agricoles privés, l'industrie extractive, le tourisme de masse et les projets d'infrastructure empiètent sur les terres communautaires et publiques, les ressources naturelles en eau et les territoires des populations indigènes. Les semences et les races d'animaux sont brevetées par les grands groupes agricoles privés et les entreprises de biotechnologie. L'eau, dont l'importance est essentielle pour le maintien de la vie, est considérée comme un bien économique et attribuée à des « utilisateurs de grande valeur » (c'est-à-dire ceux qui peuvent en payer le prix). Les zones de pêche communes, les forêts, les marécages, les pâturages et les bois sont vendus aux enchères à de riches entrepreneurs et à des entreprises privées du secteur de l'aquaculture commerciale, des plantations industrielles, des concessions minières et de l'exploitation du bois. L'ensemble des savoirs indigènes et locaux, qui s'est construit sur des générations au sein des communautés, est piraté par les entreprises pharmaceutiques et cosmétiques.

La violation des droits des agriculteurs, des bergers/pastoralistes, des pêcheurs et des populations indigènes à accéder et contrôler leurs ressources représente une violation de leur droit à disposer d'aliments, de moyens de subsistance, d'un contexte économique et culturel sûrs. La commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche a entraîné la concentration des terres forestières et agricoles, des semences, des espèces de bétail et des autres ressources génétiques entre les mains de l'industrie agro-alimentaire et d'autres grands groupes commerciaux, obligeant ainsi des communautés entières à quitter leurs terres et leurs occupations traditionnelles en quête d'un emploi précaire et peu rémunéré. Ceci a donné lieu à la migration massive de familles d'agriculteurs, de bergers et de pêcheurs, au développement de nouvelles poches de pauvreté et d'inégalité dans les zones rurales et urbaines, ainsi qu'à la fragmentation de communautés rurales entières. Les femmes et les jeunes sont notamment privés de leurs droits et de leur pouvoir. Les femmes, parce qu'elles sont souvent les détentrices des semences et des savoirs relatifs au bétail et aux produits de la forêt, aux herbes et aux plantes médicinales, et aux denrées sauvages. Les jeunes, parce que la fragmentation de leurs familles et de leur communauté ne leur laisse que peu d'opportunités en matière de développement et d'emploi.

### **Pour quoi nous battons-nous ?**

L'autonomie locale, la gouvernance, l'organisation et la défense des biens communs sont au cœur de la souveraineté alimentaire. Ils garantissent les droits des communautés à accéder et contrôler leur terre, leurs territoires; leur eau et la biodiversité agricole, de même qu'ils permettent de résoudre des conflits concernant l'utilisation de ces mêmes ressources par différentes communautés d'utilisateurs. Ils ne visent pas à supprimer les marchés, mais plutôt à placer ces derniers sous le contrôle de la communauté et de la société. Le « local » est un espace économique et politique, qui permet aux communautés

originaires de toutes les régions du monde et provenant de secteurs différents d'identifier les préoccupations et les chevaux de bataille de leurs homologues et de construire des stratégies communes. Mais, en raison de la privatisation des biens communs et de l'occupation des espaces locaux par les forces du marché, l'instinct de survie pousse les communautés à entrer en conflit les unes avec les autres.

### **Questions :**

- Comment pouvons-nous reconnaître et appliquer les droits légaux et coutumiers des peuples et des communautés à prendre des décisions concernant leurs ressources communes et locales, même lorsqu'aucun droit reconnu par la loi ne leur a été préalablement octroyé ?
- Comment les droits d'accès et de contrôle dont disposent les peuples et les communautés à l'égard de la terre, des semences, des races d'animaux, de l'eau et des autres ressources de production peuvent-ils être protégés ?
- Comment pouvons-nous élaborer une vision globale de la réforme agraire et de la réforme de l'eau englobant les droits et les priorités de toutes les communautés—agriculteurs, bergers, pêcheurs, peuples indigènes, travailleurs agricoles et migrants ?

### **Contre quoi nous battons-nous ?**

Les agressions à l'encontre des biens communs et des droits d'accès et de contrôle des communautés sont perpétrées par les États, les gouvernements et les institutions financières internationales (IFI) telles que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Interaméricaine de Développement (BID), la Banque Asiatique de Développement (BAD) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) toutes placées sous les ordres des grands groupes nationaux et multinationaux. Grâce aux fonds apportés par les riches pays donateurs occidentaux, les IFI contrôlent plus ou moins le modèle de développement dominant en vertu duquel le seul « accès » existant est l'accès aux ressources et aux savoirs des communautés locales, détenu par les grands groupes. La libéralisation du commerce et des investissements, la privatisation des biens communs et des services publics, les régimes de droits de propriété intellectuelle (DPI) facilitant le bio-piratage, les technologies déniaient tout contrôle local, les réformes foncières dictées par le marché et la privatisation de l'eau constituent la marque de fabrique de ce modèle de développement destructif. Ce modèle contraint également les communautés locales et les différents secteurs sociaux à concourir pour l'accès et le contrôle d'un ensemble réduit de ressources, ce qui donne lieu à des divisions et des conflits sociaux.

### **Questions :**

- Comment pouvons-nous démanteler les régimes de DPI acquis aux grands groupes et garantir l'interdiction des brevets sur la vie ?
- Comment pouvons-nous démanteler le pouvoir des multinationales et les conduire à répondre devant le public, d'un point de vu légal et financier ?
- Comment pouvons-nous combattre l'influence des IFI, de l'OMC et de leurs institutions satellites ?
- Comment pouvons-nous mettre un frein et inverser les processus de privatisation et de libéralisation ?

### **Que pouvons-nous faire ?**

Selon le modèle de développement néolibéral, les grands groupes mondiaux – qui bénéficient du soutien actif des élites gouvernementales – contrôlent l'ensemble de la chaîne alimentaire depuis les facteurs de production, les ressources et la production jusqu'à la distribution, le traitement et la commercialisation. L'essence de ce contrôle repose sur la restriction, voire la privation complète de l'accès des communautés aux ressources productives et naturelles, et leur contrôle par ces dernières, et sur les décisions prises concernant la manière dont les ressources, la production et la distribution devraient être organisées et gouvernées. La souveraineté alimentaire consiste à la fois à s'opposer à ces régimes imposés par les grands groupes, à créer des espaces de revendication de l'accès et du contrôle,

### ***GROUPE DE TRAVAIL THEMATIQUE 3 – NOTE D'ORIENTATION POUR LE DÉBAT***

et à développer des principes et des pratiques posant les bases de systèmes écologiques, agricoles et alimentaires durables.

#### ***Questions :***

- De quelle manière pouvons-nous développer des stratégies et des principes collectifs communs pour revendiquer le contrôle des ressources appartenant à la communauté ? Comment pouvons-nous regrouper et internationaliser nos pratiques et nos luttes respectives pour créer un mouvement mondial visant au contrôle par les peuples des ressources dont ils ont besoin et auxquelles ils peuvent prétendre ?
- Comment pouvons-nous développer des pratiques et des principes conjoints en matière de régie et de gestion des ressources naturelles par les différentes communautés d'utilisateurs, caractérisées par des besoins et des priorités différentes ?
- Comment pouvons-nous conceptualiser et mettre en œuvre, tous ensemble, un système agricole et alimentaire basé sur l'organisation et l'autonomie locale, les marchés locaux et l'action communautaire ?



## **Partage des territoires, de la terre, de l'eau, des droits de la pêche, de l'aquaculture et de l'utilisation des forêts**

### **CONTEXTE**

Les territoires sont confrontés à des pressions croissantes, menant souvent à de graves conflits. Ces conflits sont non seulement liés à l'utilisation partagée des ressources naturelles, telles que la terre, l'eau et les forêts, mais aussi à des visions parfois divergentes de ces territoires.

Dans de nombreux cas, cependant, ces conflits impliquent des acteurs qui reconnaissent tous la nécessité du droit à la souveraineté alimentaire et qui seront présents au Forum de Nyéléni. Il est dès lors essentiel que lors de l'atelier « Partage des territoires, de la terre, de l'eau, des droits de pêche, de l'aquaculture et de l'utilisation des forêts », le groupe de travail puisse travailler autour des trois axes suivants :

- La meilleure compréhension des attentes légitimes, bien que parfois divergentes, des différents groupes revendiquant un territoire. Ces divergences, qui peuvent parfois s'avérer être des sources potentielles de conflits d'intérêts, doivent être surmontées
- La définition, à partir d'expériences concrètes, de mécanismes de résolution des conflits surgissant entre les acteurs ayant des usages et des droits conflictuels
- Le renforcement des alliances entre acteurs concernés afin de promouvoir une utilisation des sols respectant et renforçant le droit à la souveraineté alimentaire

### **Pour quoi nous battons-nous ?**

*« Tous les peuples primitifs, les autochtones, les minorités ethniques, les tribus, les pêcheurs, les paysans, les sans-terre, les bergers nomades et les personnes déplacées, ont le droit de conserver leur rapport spirituel et matériel à leurs terres ; de posséder, de développer, de contrôler, d'utiliser et de reconstruire leurs structures sociales ; d'administrer politiquement et socialement leurs terres et leurs territoires, y compris leur environnement global, leur atmosphère, leur eau, leurs mers, leurs banquises, leur flore, leur faune, ainsi que les autres ressources qu'ils ont toujours possédées, occupées et/ou utilisées. Ceci implique la reconnaissance de leurs lois, de leurs traditions, de leurs coutumes, de leurs systèmes fonciers et de leurs institutions, de même que la reconnaissance des frontières territoriales et des cultures de ces peuples. Tout ceci revient à reconnaître le droit à l'autodétermination et à l'autonomie des peuples. »*

### **Questions :**

- Comment pouvons-nous développer les principes pour le partage juste et équitable des terres, des territoires, de la flore et de la faune, et toutes les ressources naturelles parmi les différentes communautés d'utilisateur ?
- Comment pouvons-nous empêcher les forces du marché et des mécanismes de gouvernance des terres, des territoires, de la flore et de la faune et toutes les ressources naturelles ?

### **Contre quoi nous battons-nous ?**

La privatisation des ressources contribue fortement au partage inégal des droits d'accès et d'utilisation de la terre, ainsi que des autres ressources naturelles. Dans certaines régions, des facteurs tels que la croissance démographique, la désertification, le changement climatique, l'application de politiques néolibérales, les investissements dans le secteur minier et forestier et la libéralisation des marchés fonciers contribuent à aggraver les tensions existantes.

Même si nous partageons une vision commune du droit à la souveraineté alimentaire et de la gestion durable des ressources naturelles et des territoires, nous sommes aussi confrontés à des intérêts ou à des usages divergents, bien que légitimes, pouvant mener à des conflits :

- Des conflits opposant bergers et paysans concernant l'accès à la terre et le droit de passage du bétail;
- Des conflits opposant pêcheurs et paysans concernant l'accès et l'utilisation de l'eau, ainsi que les modes de production ;
- Des conflits entre peuples indigènes et paysans en quête de nouvelles terres à cultiver ;
- Des conflits entre les paysans et les apôtres de l'expansion des zones suburbaines ;
- Des conflits entre agriculteurs et protecteurs de l'environnement, concernant l'utilisation de la terre et les modes de production ;
- Des conflits entre hommes et femmes résultant de l'inégalité des droits en termes d'accès aux ressources naturelles ; et,
- D'une manière générale, des conflits au sein de groupes sociaux pouvant tirer parti de l'établissement de droits privés sur la terre et les autres ressources.

**Questions:**

- Comment pouvons-nous proposer les principes et pratiques pour résoudre les conflits qui surgissent entre les différentes communautés d'utilisateur ?
- Comment pouvons-nous résister à la manipulation, des différentes communautés d'utilisateur, par les sociétés, les gouvernements et d'autres acteurs privés qui cherchent à gagner le contrôle des territoires communaux et des ressources naturelles ?

**Que pouvons-nous faire ?**

Les conflits liés à l'accès et au contrôle des territoires et des ressources naturelles sont de plus en plus nombreux. Les arbitrages de conflits sont devenus inévitables et de nouveaux types de conflits apparaissent. Il est essentiel de bâtir des alliances et de nouvelles formes de solidarité. L'accès aux territoires, à la terre, à l'eau et aux forêts est l'un des fondements actuels de la justice sociale et de la solidarité, et il en va de même pour les générations futures.

*«...Par le biais de la définition de droits collectifs et communautaires, l'Etat devrait assurer le contrôle des ressources naturelles par les communautés, notamment les paysans, les pêcheurs, les bergers, les habitants des forêts ainsi que les peuples indigènes, de sorte qu'elles puissent continuer à vivre et à travailler dans les campagnes ou sur les côtes » (Déclaration du Forum Terre, Territoire et Dignité – Porto Alegre, 6-9 mars 2006)*

Il est donc nécessaire de développer (à niveau local, régional et mondial) un système de réglementation des territoires, de la terre, de l'eau et des forêts, à savoir des règles régissant leur accès, leur utilisation, les droits conférés et les responsabilités en découlant. Tout cela est nécessaire afin d'établir un système de gestion des conflits non seulement efficace mais aussi légitime et communément accepté.

**Questions :**

- Comment pouvons-nous mieux prendre en compte les intérêts légitimes des différents acteurs ?
- Sur quelles expériences réussies en matière de gestion des conflits liés aux territoires, à la terre, à l'eau et aux forêts pouvons-nous nous appuyer ?
- Comment les mouvements sociaux peuvent-ils améliorer le dialogue entre les différents acteurs et empêcher les conflits ? Quels sont les mécanismes indispensables à une gestion commune des conflits ?
- Quelles stratégies doivent-elles être développées afin d'impliquer les acteurs des mouvements sociaux dans la définition et la mise en œuvre de mécanismes structurels de gestion de conflits relatifs aux territoires, tout en respectant les revendications légitimes de chacun, ainsi que le droit à la souveraineté alimentaire ?
- Comment les différents groupes revendiquant la régulation des ressources naturelles peuvent-ils passer d'une vision politique commune à l'élaboration de luttes communes concrètes (dans le cadre de la souveraineté alimentaire, au niveau local, régional et international) ?

## **Conflits et Catastrophes : Quelle réponse le mouvement pour la Souveraineté Alimentaire peut-il apporter au niveau local et international ?**

### **Contexte**

Confrontés à l'accélération du réchauffement climatique, à une instabilité politique mondiale croissante et à la pénurie grandissante des ressources naturelles, nous craignons que les conflits et les catastrophes se multiplient à travers le monde. En conséquence, il est important que le mouvement pour la souveraineté alimentaire se confronte à ces questions et discute de leur impact ainsi que de la manière dont nous pouvons répondre - et ce d'autant plus que ces questions n'ont jamais vraiment été débattues dans notre mouvement. De nombreuses catastrophes ne sont pas "naturelles", même si elles sont déclenchées par des événements climatiques ou sismiques sur lesquels nous n'avons pas d'influence. Par contre les conséquences désastreuses de ces événements sont clairement sous notre responsabilité : la déforestation, l'assèchement des zones humides et des mangroves, la combustion d'énergies fossiles, les constructions d'immeubles hors normes... et ces conséquences affectent bien plus lourdement les populations pauvres, qui souffrent beaucoup plus de choses comme les inondations, les tremblements de terre et les cyclones.

Les conflits, les guerres, les invasions et les catastrophes ont tous le même rapport complexe à la souveraineté alimentaire. Nous avons vu des cas où c'est l'absence de la souveraineté alimentaire qui a provoqué des conflits et a été la cause de "catastrophes naturelles" créées par l'homme. D'un autre côté, la lutte pour la prise de contrôle des ressources naturelles est au cœur de bon nombre de conflits, tant au niveau local qu'international.

La réponse standard des organismes donateurs et des gouvernements, qui interviennent pour "soutenir" des communautés touchées par la guerre ou par des catastrophes naturelles en leur fournissant de l'aide alimentaire est en soi déjà une atteinte supplémentaire à leur souveraineté alimentaire.

Les guerres et les catastrophes naturelles sont de plus en plus utilisées comme moyen pour s'emparer des territoires, des marchés et des ressources naturelles d'une population forcée à quitter sa terre et à vivre dans des camps de réfugiés.

La guerre contamine également les terres agricoles et les massifs forestiers ainsi que les cours d'eau, rendant la production de nourriture extrêmement dangereuse pour les communautés qui y vivent.

Les projets de "reconstruction" qui sont mis en place à la suite d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle ont souvent pour première conséquence d'éloigner les populations affectées de leurs terres et des autres ressources productives qu'elles contrôlaient jusque-là.

Il est important que nous examinions des cas où une approche basée sur la souveraineté alimentaire a contribué à renforcer des communautés face à l'adversité causée par des conflits et des catastrophes. En analysant des exemples de situations où des communautés ont su, avec succès, se prémunir à l'avance contre des situations d'urgence et planifier des mesures appropriées pour réduire l'impact d'une catastrophe à venir, nous pouvons tenter d'identifier les "éléments" qui ont contribué à ces réussites.

Il est tout aussi important pour nous d'aborder la question de l'aide alimentaire d'urgence afin que nous puissions commencer à éclaircir les liens entrecroisés et complexes qui lient la politique à la famine.

Enfin, nous devons nous pencher sur nos initiatives pour faire jouer la solidarité internationale dans des situations de conflits, de guerres et de catastrophes, nous devons en évaluer l'efficacité et voir comment nous pouvons les renforcer.

### **Pour quelle cause nous battons nous ?**

- o Est-ce que la souveraineté alimentaire a quoi que ce soit à apporter aux communautés souffrant des conséquences d'un conflit ou d'une catastrophe ? Est-ce que le mouvement pour la souveraineté alimentaire peut jouer un autre rôle que celui de mobilisateur de la solidarité internationale ? Est-ce

## ***GROUPE DE TRAVAIL THEMATIQUE 5 – NOTE D'ORIENTATION POUR LE DÉBAT***

qu'il existe des exemples de cas où le mouvement en soi a pu apporter quelque chose d'utile à une communauté confrontée à une situation de conflit ou de catastrophe ?

- o Qu'est ce que la souveraineté alimentaire apporte aux enfants, aux jeunes et aux femmes, des groupes sociaux qui sont généralement bien plus vulnérables face aux ravages des conflits, étant donné que leurs relations à la terre sont bien plus étroites que celles des hommes qui sont souvent plus mobiles.
- Comment pouvons-nous décrire des exemples positifs de réponse à une catastrophe ou à un conflit qui ont permis de soutenir la souveraineté alimentaire et de rendre les mouvements plus endurants ?

### **Contre quoi nous battons nous ?**

- L'aide alimentaire s'est avéré être un fléau, provoquant des dégradations environnementales et perturbant les efforts nationaux de soutien à la production alimentaire locale ainsi qu'au développement de la souveraineté alimentaire.
- Comment pouvons nous stopper l'aide alimentaire inutile et autre formes d'assistance internationale destructrice, qui sont apportées non seulement par des organisations internationales et des gouvernements mais également par des ONGs.
- Comment pouvons-nous résister à l'accaparement du foncier et d'autres ressources naturelles par les programmes de "reconstruction" faisant suite à une guerre ou une catastrophe.

### **Que pouvons-nous faire ?**

- Quels sont les exemples positifs de missions et de campagnes de solidarité internationale à travers le monde qui peuvent illustrer la lutte pour la souveraineté alimentaire ?
- Quelles sont les campagnes et les initiatives communes basées sur la souveraineté alimentaire que nous pouvons initier pour soutenir des communautés victimes de conflits, de guerre et de catastrophes ?
- Que pouvons-nous faire pour exiger et faire pression de manière conjointe afin que la souveraineté alimentaire soit au cœur de tout programme de reconstruction en zone de guerre ou de catastrophe.

## Conditions sociales et migrations forcées

### CONTEXTE

La libéralisation du commerce international des produits agricoles, l'ouverture forcée des marchés nationaux, l'abaissement des droits de douanes, l'instauration de quotas d'importation imposés par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ont exacerbé la crise économique qui frappe les zones rurales de la planète. Cette compétition accrue entre producteurs s'est traduite par une chute générale des prix des produits agricoles, qui se situent parfois bien en deçà des coûts de production, et a entraîné à son tour une accélération de l'exode rural, les paysans ne pouvant plus vivre de leurs terres. Par conséquent, dans les zones rurales, les infrastructures, les services sociaux, de santé, d'éducation, et culturels se dégradent, la majeure partie des fonds étant consacrée à satisfaire les besoins de la population urbaine et les services étant soumis à la privatisation. Et le fossé entre zones rurales et zones urbaines ne cesse de se creuser.

Tout d'abord, les migrations se font à niveau interne : les populations quittent les campagnes et les zones les plus pauvres en direction des villes. Elles s'installent dans des bidonvilles qui forment rapidement des ceintures de pauvreté autour des villes. Effrayés par ces masses affamées agglomérées à leurs portes, les gouvernements parent au plus pressé en tentant de fournir à ces populations des rations alimentaires quotidiennes au plus bas prix. Pour ce faire, ils subventionnent les importations de produits agricoles en provenance des pays du Nord ou confient leur sort à des multinationales telles que Cargill, qui, dans certains cas, peuvent contrôler jusqu'à 50 % de la chaîne d'approvisionnement alimentaire dans certains pays. Toutes ces conditions créent une logique de cercle vicieux. L'exode rural entraîne des taux de chômage élevés qui, à leur tour, exacerbent la compétition salariale entre ouvriers et salariés, ouvrent la voie aux délocalisations, au chantage et aux attaques à l'égard de toutes les formes d'organisations collectives comme les syndicats.

Cet exode rural ne constitue bien souvent que la première étape du processus de migration. Des conditions de vie médiocres et la famine poussent les migrants vers des horizons toujours plus éloignés. Elles se traduisent également par des flux migratoires au sein d'un même continent et d'un continent à l'autre.

Le bien-être des réfugiés économiques se dégrade un peu plus chaque jour. Face aux conditions inhumaines que leur réservent les trafiquants postés aux frontières, qui essayent même de les voler, et face au harcèlement des polices et des forces armées des pays qu'ils traversent, le nombre de personnes perdant leur vie en tentant d'atteindre la sécurité économique est bouleversant et atteint des niveaux effrayants. Pourtant, chaque jour, les candidats à l'émigration sont toujours plus nombreux et affluent en masse. Existe-t-il une preuve plus accablante des conséquences funestes des politiques néolibérales ? L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a estimé à plus de 200 millions le nombre de migrants vivant dans des conditions économiques, sociales et culturelles très difficiles dans leur pays de destination, dans l'espoir de gagner suffisamment d'argent pour en envoyer à leurs familles, laissées derrière eux dans leurs pays d'origine. Par ailleurs, ces migrations, en direction du Nord, privent de nombreux pays du Sud d'une force de travail dynamique et jeune. La fuite des cerveaux vers les régions du Nord s'accélère, affaiblissant encore plus les économies du Sud, en les privant d'une main d'œuvre qualifiée et détentrice des compétences essentielles. Les migrations ont également des conséquences profondes sur les rapports entre hommes et femmes, renforçant souvent la précarité des conditions économiques de ces dernières.

Les conséquences de l'accélération de l'exode rural, qu'il soit interne aux pays ou international, ne sont pas uniquement économiques. Lorsque des femmes et des hommes quittent leurs communautés afin d'essayer de gagner leur vie ailleurs, c'est l'ensemble de la société rurale qui en pâtit. Les modes de consommation alimentaire évoluent, gommant peu à peu les connaissances locales, le savoir indigène et les spécificités culturelles locales.

L'argent envoyé chaque année par les migrants à leurs familles et à leur communauté devient indispensable pour la survie économique des femmes, des hommes et des enfants qu'ils ont laissés derrière eux, créant ainsi de nouvelles formes de dépendance.

### **Pourquoi nous battons-nous ?**

Nous nous battons pour que les prix payés aux producteurs (pêcheurs, bergers/pastoralistes et paysans) permettent à chacun de vivre décemment de son travail. Nous affirmons que les populations urbaines pauvres ont le droit de recevoir une alimentation et des ressources de production agricoles de qualité, répondant à leurs habitudes culturelles. Si nécessaire, des aides doivent être mises en place, en concertation avec les organisations et les associations urbaines, pour que l'augmentation des prix du marché n'ait pas de répercussions négatives sur le niveau de vie des pauvres. Les services sociaux de santé, d'éducation et culturels ne doivent plus être orientés vers les seuls besoins des populations urbaines, et des infrastructures rurales doivent être développées afin de permettre de réduire la vulnérabilité des femmes et des hommes vivant dans les campagnes.

- Sur quelles initiatives concrètes, ayant permis de réduire les migrations forcées, pouvons-nous appuyer ?
- Comment pouvons-nous contribuer à assurer le droit à l'alimentation pour les populations urbaines pauvres ?
- Comment développer des intérêts convergents avec les émigrés travaillant dans les secteurs alimentaire et agricole ?

### **Contre quoi nous battons-nous ?**

Les migrations forcées sont la conséquence directe des politiques néolibérales de la Banque Mondiale, du FMI et de l'OMC. Nous nous battons contre la criminalisation des migrants qui sont les premières victimes des politiques qui imposent une vision de "développement" menées par des sociétés qui réduisent le monde à son aspect économique et mercantile. Nous refusons la logique consistant à réduire les citoyens à une main d'œuvre bon marché et à considérer l'alimentation comme une marchandise au moindre coût permettant de nourrir des populations urbaines affamées par les politiques néolibérales, aux dépens des zones rurales.

- En coopération avec les syndicats et les organisations des travailleurs émigrés, comment pouvons-nous renforcer nos luttes communes et dénoncer les politiques de main d'œuvre bon marché menées par les entreprises privées et les gouvernements ?
- Comment combattre de manière plus efficace la répression perpétrée à l'encontre des émigrés par les entreprises privées et les gouvernements ?

### **Que pouvons-nous faire ?**

- Comment pouvons-nous définir un agenda politique commun à partir de luttes communes et d'actions de solidarité menées entre migrants/populations urbaines et rurales, aux niveaux local, régional et mondial ?
- Comment concrètement appuyer les organisations de migrants, notamment ceux qui travaillent dans les secteurs agricole et alimentaire ?

## **Modèles de production et impacts sur la souveraineté alimentaire, les personnes, les moyens de subsistance et l'environnement**

Il existe deux modèles de production et de développement rural conflictuels :

- 1. Les grands groupes agroalimentaires et les sociétés de pêche et d'aquaculture industrielles** produisent des ingrédients alimentaires issus de monocultures pour des marchés mondiaux contrôlés par une poignée de multinationales. Ces industries sont soutenues par des institutions de recherche privées et publiques et leurs activités sont justifiées au nom de la « sécurité alimentaire ». Pourtant, elles portent atteinte aux petits agriculteurs, aux bergers, aux pêcheurs artisanaux ainsi qu'aux populations indigènes. Par ailleurs, elles nuisent à l'environnement, endommageant les sols, l'eau, les systèmes écologiques et agricoles, elles nuisent à la biodiversité de notre planète et aux systèmes d'entretien de la vie. Elles contribuent massivement à la crise actuelle de l'eau au niveau mondial, ainsi qu'au phénomène du réchauffement climatique, de par l'utilisation intensive de combustibles fossiles pour la fabrication d'engrais et de produits agrochimiques, la production, le transport, le traitement, la réfrigération et la distribution : chaque unité d'énergie alimentaire produite exige une quantité d'énergie fossile bien plus supérieure. La production industrielle contrôlée par les grands groupes se caractérise par une haute intensité de capital, et, de plus, elle est protégée par des brevets et des règles commerciales. Ce système permet aux multinationales de s'emparer et de contrôler les marchés de facteurs de production (graines (génétiquement modifiées), espèces de bétail, eau, engrais) et des produits (denrées, aliments pour bétail, biocarburants, produits industriels et textiles de base) pour faire main basse sur les écosystèmes, surexploiter et dégrader les ressources naturelles, provoquant l'érosion des sols, l'élimination de la biodiversité, la déforestation, la désertification, l'épuisement et la contamination des réserves en eau, de même que la pollution des mers, dont les coûts ne sont jamais compris dans le prix d'achat. Cette approche cherche à contrôler et à transformer la nature plutôt que de travailler en fonction de ses capacités.
- 2. La production agricole respectueuse de l'environnement, le pastoralisme et les sociétés de pêche artisanales**, par leur diversité et leur multifonctionnalité, produisent des marchandises variées (aliments, vêtements, matériaux pour le logement et produits destinés à l'échange ou à la vente) et présentent des fonctions participant à la protection de l'écosystème (eaux propres, sols sains), essentielles à la survie des communautés locales. Ils sont extrêmement productifs en termes de surface, d'apports et d'énergie. Ces méthodes de production et de récolte placent l'individu au centre des activités, femmes et hommes jouant tous un rôle décisif. Elles requièrent une importante concentration de savoir et participent à la préservation des moyens de subsistance. Elles dépendent et produisent des variétés de plantes et des espèces de bétail développées localement et adaptées aux conditions climatiques, comme des variétés de graines résistant à la sécheresse, des cultures adaptées aux terrains marécageux et aux plaines d'inondation, des espèces de bétail résistant aux maladies, etc. Elles ne dépendent en aucun cas de l'industrie agrochimique. Elles préservent les écosystèmes agricoles. Elles travaillent avec l'environnement, et non pas contre lui, permettant ainsi d'atteindre une productivité plus élevée. Ces approches ne cherchent pas à transformer la nature, mais plutôt à développer des synergies avec cette dernière, en créant des espaces d'expérimentation locale et en participant à la construction d'un réseau de partage des savoirs, à bas coût. Ces méthodes de production s'opposent au changement climatique et aux autres menaces ; elles ne sont pas de grandes consommatrices de carbone et ne dépendent pas des combustibles fossiles : chaque unité d'énergie utilisée donne lieu à la production d'une quantité 10 fois supérieure d'énergie alimentaire. Un seul individu ne peut pas posséder ou s'approprier l'ensemble des méthodes de production agroécologique à petite échelle et des pratiques de pêche artisanale. Ce système permet d'établir un contrôle local des systèmes alimentaires, en d'autres termes de parvenir à la souveraineté alimentaire.

### **Pourquoi nous battons-nous ?**

- Comment pouvons-nous promouvoir, dans toutes les régions du monde, le recours à des sociétés de pêche artisanales et à des méthodes de production agricoles écologiques, à petite échelle, diversifiées et contrôlées localement ?

## **GROUPE DE TRAVAIL THEMATIQUE 7 – NOTE D'ORIENTATION POUR LE DÉBAT**

- Comment pouvons-nous garantir que les denrées produites selon les méthodes de l'agriculture écologique locale soient disponibles localement, lorsque l'on connaît les volumes de denrées exportées, alors que tant de producteurs ne mangent souvent pas à leur faim ?
- Comment les générations futures vont-elles adopter ces méthodes de production et de récolte ?
- Même si la plupart des méthodes de pêche, d'élevage et de production alimentaire à petite échelle respectent l'environnement, ce n'est pas le cas de toutes. Compte tenu que certaines personnes décident de produire d'une manière non durable, dans quelle mesure peuvent-elles prétendre à la souveraineté alimentaire ? Quelles sont les implications pour leur rôle au sein du mouvement pour la souveraineté alimentaire et pour le mouvement dans son ensemble ? Qui devrait avoir autorité pour faire en sorte qu'elles adoptent d'autres méthodes de production si les leurs affectent la souveraineté alimentaire des autres ?
- La production doit-elle être basée uniquement sur les ressources locales ou sur les ressources se trouvant « sous le contrôle » des producteurs locaux ? Quelle doit-être la marge de manœuvre acceptable pour les systèmes de souveraineté alimentaire ? Par exemple, l'importation, par les agriculteurs des pays riches d'aliments pour bétail issus de l'agriculture durable en provenance de pays plus pauvres, dans le but de produire du lait, des œufs ou de la viande, contribue-t-elle à la souveraineté alimentaire ?
- Certains accords internationaux relatifs à l'alimentation et l'environnement, encourageant ces changements, ont été signés par de nombreux gouvernements. Comment s'assurer que ces accords seront appliqués ?

### **Contre quoi nous battons-nous ?**

- Comment pouvons-nous parvenir au démantèlement des multinationales de l'agroalimentaire et à la conversion de la production industrielle en systèmes agricoles écologiques, à la protection des zones de pâturage et à l'interdiction des pratiques de pêche destructrices ?
- Compte tenu des impacts combinés du changement climatique et de la diminution des réserves de pétrole, comment pouvons-nous utiliser la lutte contre le réchauffement climatique et la privatisation de l'eau comme des opportunités pour engendrer des modifications des comportements alimentaires et des méthodes de production et de récolte ?
- Comment pouvons-nous éviter que des cultures soient destinées à la production de biocarburants réservés aux riches plutôt qu'à nourrir les populations ?

### **Que pouvons-nous faire ?**

- Comment pouvons-nous développer une vision commune et collective de la souveraineté alimentaire, basée sur une production, une distribution et une consommation de denrées alimentaires respectueuses de l'environnement ?
- Les politiques dites de la « nourriture bon marché », fonds de commerce de l'industrie agroalimentaire non viable, sont au cœur de la crise actuelle. Comment pouvons-nous parvenir à réunir les producteurs (paysans, familles de fermiers, bergers, travailleurs du secteur alimentaire ou agricole, pêcheurs artisanaux, populations indigènes) et les consommateurs urbains pour lutter contre ces politiques et garantir une nourriture accessible à un prix raisonnable, saine, diversifiée et écologiquement viable, pour l'ensemble des populations, y compris celles des villes, et notamment celles souffrant de la faim ? Une campagne contre les monocultures industrielles (eucalyptus, soja, cultures pour biocarburants, etc.) et les sociétés de pêche et d'aquaculture industrielles contrôlées par des multinationales doit-elle être une priorité de l'agenda d'une action conjointe ?
- Comment faire cause commune avec tous ces citoyens qui envisagent avec inquiétude l'avenir de la planète et des générations futures et qui se préoccupent de leur santé, de la qualité de leur nourriture et de la nécessité d'une gestion attentive de l'environnement, à niveau local et mondial, face, notamment, au réchauffement climatique ? Comment pouvons-nous faire en sorte qu'ils rejoignent la lutte pour la souveraineté alimentaire ?